

TRAINING!

2021-2022

SES

PREMIÈRE
SPÉCIALITÉ



Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Impact perçu de Facebook sur la sociabilité et sur les pratiques de sociabilité hors ligne*

Questions	Modalités de réponses et pourcentages			
	Oui	Non, Facebook n'a aucun effet	Non, c'est même le contraire	Vous ne savez pas
Depuis que vous utilisez Facebook...				
... vous avez plus d'amis	12 %	78 %	4 %	6 %
... vous voyez plus souvent vos amis	8 %	81 %	6 %	4 %
... vous sortez plus souvent	7 %	83 %	6 %	5 %
... vous communiquez plus facilement avec vos amis	42 %	50 %	3 %	4 %
... vous avez repris contact avec certaines personnes	63 %	31 %	3 %	4 %
Avez-vous élargi votre cercle de connaissances grâce à Facebook ?	Oui		Non	
	38 %		62 %	

* Sociabilité hors ligne : lors de rencontres physiques entre ces individus.

Source : Dang Nguyen Godefroy, Lethiais Virginie, « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Réseaux*, n° 195, 2016.

Questions :

1. A l'aide de deux exemples, montrez qu'en fonction des groupes sociaux il existe différents liens qui relient les individus. (4 points)
1. A l'aide des données du document, montrez l'effet positif que *Facebook* a sur la sociabilité. (3 points)
2. A l'aide du document, nuancez l'influence que le réseau social *Facebook* a sur la sociabilité (3 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

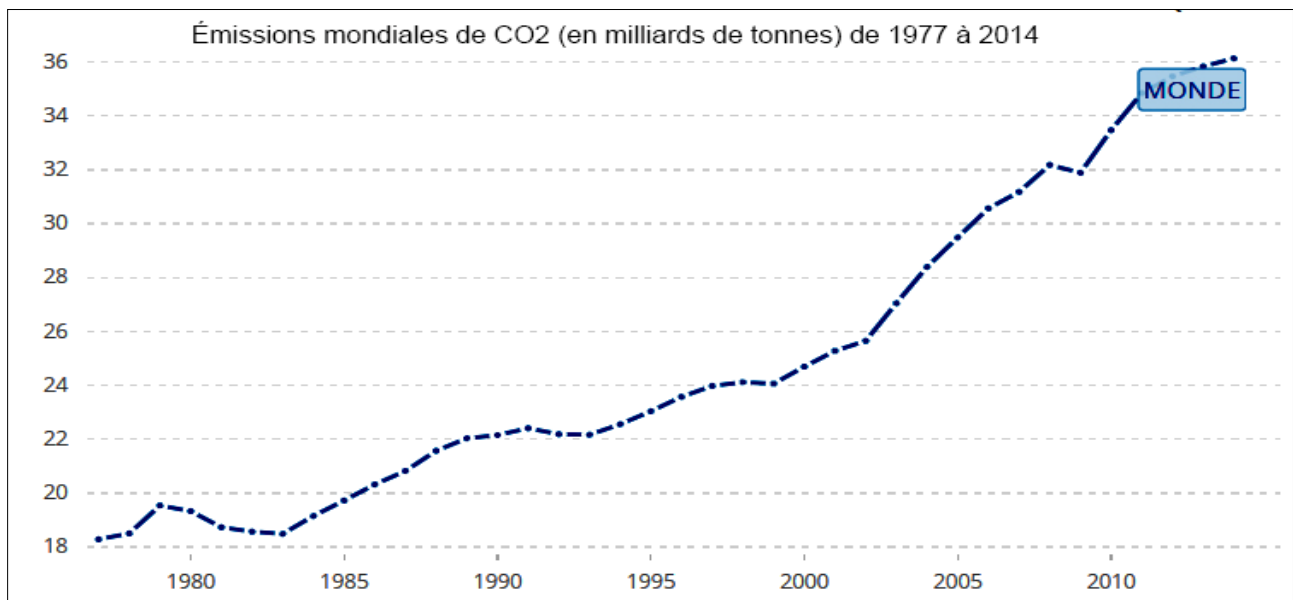
 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le marché est défaillant en présence d'externalités.

Document 1 :



Source : donnees.banquemondiale.org

Document 2 :

L'agent émetteur de l'effet externe n'est alors pas conduit à intégrer dans son calcul avantages-coûts la nuisance (en cas d'externalité négative) ou le bénéfice (en cas d'externalité positive) que son comportement engendre pour autrui. [...]. S'il n'est pas rémunéré pour sa contribution au bien-être collectif, l'émetteur d'une externalité positive opéra pour un niveau d'activité sous-optimal. Inversement, s'il n'a pas à assumer monétairement la pleine responsabilité des dommages qu'il impose, l'émetteur d'une externalité négative (d'une pollution par exemple) choisira un niveau d'activité supérieur au niveau socialement optimal.

Source : Y. Croissant, P. Vornetti, « Les motifs de l'intervention publique », *Cahiers français*, n°313, 2003.